



TABLE DES MATIÈRES

Concours de bourses d'excellence	3
Description de la bourse d'excellence	4
Critères d'admissibilité.....	4
Formations admissibles	5
Déposer une demande	5
MARCHE À SUIVRE	6
Documents à soumettre	6
Critères d'évaluation	7
ANNEXE 1	9
ANNEXE 2	11

Avant de nous contacter, assurez-vous d'avoir bien lu le présent guide.

Éducation internationale encourage et favorise les candidat-e-s qui déposent leur candidature de façon autonome.

POUR TOUTE QUESTION SUPPLÉMENTAIRE

Consultez la foire aux questions générale et la foire aux questions spécifique au concours de bourses d'excellence

- **FAQ générale** : <https://www.quebecmetiersdavenir.com/faq/>
- **FAQ du concours de bourses** : <https://www.quebecmetiersdavenir.com/bourse-dexcellence/>

Concours de bourses d'excellence

Informations générales

Le Programme de bourses d'excellence (ci-après appelé le « concours ») permet aux élèves internationaux désirant venir étudier en formation professionnelle au Québec d'obtenir une bourse d'excellence, assortie d'une exemption des droits de scolarité supplémentaires applicables aux élèves internationaux et d'une couverture par la Régie de l'assurance maladie du Québec^[1].

Les élèves doivent poursuivre et réussir des études à temps plein dans un programme de formation professionnelle menant à l'obtention soit : d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'un DEP suivi d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Il est à noter que les programmes de formation professionnelle de moins de 900 heures ne sont pas admissibles, sauf pour un programme admissible au programme pilote de résidence permanente du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Le concours de Bourses d'excellence est opérationnalisé par Éducation internationale et son service Québec métiers d'avenir.

Objectifs

Le concours vise à :

- Soutenir l'internationalisation des établissements de formation professionnelle.
- Offrir l'opportunité aux élèves internationaux **qui se démarquent** de façon exceptionnelle de venir étudier en formation professionnelle au Québec.
- Favoriser le maintien d'une offre de formation professionnelle étendue.

Financement du concours



Le concours est financé par le ministère de l'Éducation du Québec. Pour le concours 2024-2025, le financement en bourses d'excellence est à hauteur de **2 220 000 \$** (environ **84** bourses).

Montant et caractéristiques

- La valeur de la bourse d'excellence varie entre **14 000 \$** et **26 600 \$**, selon la durée de la formation.
- L'octroi des bourses est conditionnel à la bonne poursuite et la réussite des études au Québec.

¹ Sous toute réserve de l'approbation budgétaire du gouvernement du Québec et de l'approbation ministérielle des normes des programmes de mobilité.

Description de la bourse d'excellence

Bourses d'excellence	
INCLUS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Exemption des droits de scolarité s'appliquant aux élèves internationaux ; ✓ Couverture médicale offerte par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ; ✓ Bourse variant de 14 000 \$ à 26 600 \$, selon la durée de la formation choisie, pour couvrir les frais de subsistance de l'élève pendant sa formation.
NON INCLUS	<ul style="list-style-type: none"> Ø Coût des démarches d'immigration ; Ø Transport aller-retour vers le Canada ; Ø Assurance médicale privée à contracter avant l'entrée en vigueur de la couverture de la RAMQ ; Ø Frais pour les assurances de responsabilité civile Ø Frais afférents à la formation (ex. matériel pédagogique, uniforme, etc.). Ø Autres frais liés à un séjour réalisé au Québec
Capacité financière	<p>Vous devez déclarer que vous possédez un minimum de 3 000 \$ CAN disponible pour votre projet.</p>

Critères d'admissibilité

- Être âgé d'au moins 18 ans au moment de déposer sa demande au concours de bourses. Il n'y a pas de limite supérieure d'âge;
- Être de nationalité autre que canadienne ou française. Les candidatures des pays membres de la Francophonie (autre que la France, incluant l'outre-mer), des pays des marchés porteurs de l'Asie (Chine, Inde, Japon et Corée) et des Amériques (Mexique, Brésil, États-Unis et Colombie), seront priorisées;
- Ne pas avoir la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent du Canada, ou être en démarche d'obtention de la résidence permanente en vertu des lois canadiennes de l'immigration²;
- Être à l'extérieur du Canada au moment de soumettre sa demande, et ce, jusqu'à l'annonce des candidatures sélectionnées;

² En vertu de la définition de résident du Québec, conformément au *Règlement sur la définition de résident du Québec*, un résident permanent peut être admissible à une exemption de droits de scolarité, ainsi qu'aux prêts et bourses du gouvernement du Québec pour des études à temps plein.

- Satisfaire aux conditions d'admission du programme d'études souhaité³;
- Démontrer un niveau de français permettant la réussite d'un programme de formation professionnelle⁴;
- Ne pas avoir bénéficié antérieurement d'une bourse pour effectuer des études d'un niveau égal ou supérieur au Québec. De plus, le cumul de bourses durant une même année scolaire n'est pas autorisé;
- Ne pas avoir payé une commission à une organisation ou une personne tierce afin d'être accompagné dans le cadre du concours de bourses d'excellence;
- Ne pas avoir été reconnu coupable d'un dépôt de candidature contenant des documents frauduleux par le passé lors d'une demande de participation à ce concours ou à tout autre programme du ministère de l'Éducation.

Formations admissibles

Le présent concours vise les formations professionnelles qui débutent à partir d'août **2025**.

Le concours de bourses d'excellence vise exclusivement la formation professionnelle, soit une formation courte axée sur l'apprentissage d'un métier et l'intégration au marché du travail. Le concours de bourses ne s'adresse PAS aux formations collégiales ni aux formations universitaires.

La plateforme web dédiée au concours liste les formations proposées. Les centres de formation professionnelle (CFP) déterminent quelle-s formations ils souhaitent offrir dans le cadre du concours de bourses. Pour en savoir plus sur les différentes formations, rendez-vous sur [le site web de Québec métiers d'avenir](#). La plupart des formations sont priorisées par le ministère de l'Éducation. Un ratio de 50% de formations priorisées doit être respecté dans l'octroi des bourses. La liste des formations priorisées se trouvent en **Annexe 1**. Toutes les formations priorisées ne sont pas offertes par les CFP : les offres de formation sont indépendantes des formations priorisées.

Déposer une demande

Attention : Une seule candidature par élève est acceptée. Toute candidature déposée pour plus d'un établissement sera rejetée. Même s'il est aidé par un proche, le candidat doit être l'auteur de sa demande. Aucune demande déposée par un agent de recrutement, consultant en immigration ou avocat en immigration ne sera acceptée.

³ Le récipiendaire d'une bourse d'excellence en formation professionnelle doit être admis à temps plein dans un programme de formation professionnelle menant à un DEP ou un ASP dispensé dans un établissement public situé au Québec.

⁴ L'atteinte d'un niveau de compétence en compréhension orale et en production orale de 7 ou plus à l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes* ou son équivalent (B2 ou plus du *Cadre européen commun de référence pour les langues*) est habituellement souhaitable pour poursuivre un programme de formation professionnelle. Toutefois, il revient à l'établissement scolaire de déterminer le niveau de français nécessaire permettant la réussite du programme de formation professionnelle.

Le dépôt de candidature est **gratuit**.

MARCHE À SUIVRE

Du mercredi 19 juin 2024 (midi, heure du Québec) au mercredi 7 août 2024 (23h59, heure du Québec)

1. **Admissibilité** : Déterminez si vous êtes admissible au concours (voir critères d'admissibilité ci-haut).
2. **Formulaire de préqualification** : Si vous êtes bien admissible au concours, vous serez invité à soumettre votre demande. Si vous n'êtes pas admissible, vous ne pourrez pas soumettre votre demande.
3. **Inscription au concours** : Grâce au lien obtenu à la suite du formulaire de préqualification, remplissez votre demande sur la plateforme dédiée au concours de bourses.
4. **Choix de formation et de centre de formation** : Effectuez votre choix de formation et de centre de formation parmi la liste proposée (1 seul choix possible).
 - a. **Choix de formation** : Pour en savoir plus sur les différentes formations, rendez-vous sur [le site web de Québec métiers d'avenir](#). La plupart des formations sont priorisées par le ministère de l'Éducation. Un ratio de 50% de formations priorisées doit être respecté dans l'octroi des bourses. La liste des formations priorisées se trouvent en **Annexe 1**.
 - b. **Choix de centre de formation professionnelle** : renseignez-vous sur les différents centres de formation proposés en visitant le [site web de Québec métiers d'avenir](#). Les centres de formation se situent un peu partout au Québec. Vérifiez bien que la région dont fait partie votre centre de formation vous convient. Certaines régions sont priorisées par le ministère de l'Éducation. En ce sens, un ratio de 50% de régions priorisées doit être respecté dans l'octroi des bourses. La liste des formations priorisées se trouvent **Annexe 2**. Sachez que des récipiendaires sont sélectionnés pour chacune des régions participantes, priorisées ou non.

Documents à soumettre

- Le formulaire de candidature, qui inclut :
 - Informations personnelles ;
 - Motivations, intérêts et projets futurs ;
 - Parcours professionnel détaillé ;
 - Détail des bourses ou des prix reçus (maximum 2), le cas échéant ;
- Une copie de la page d'identification de votre passeport ;

- Une copie de votre acte/certificat de naissance original ;
- Une copie de tous les diplômes obtenus, accompagnés des relevés de notes⁵ ;
- Une copie de votre résultat au test de français (TFI/TCF/TEF/DELF/DALF), SAUF si vous ne souhaitez pas poursuivre vos études en français au Québec ou vous avez complété des études supérieures d'au moins 2 ans exclusivement en français ou si vous avez un diplôme émis par l'État français. Au besoin, vous pouvez vous inscrire au Test de français en ligne (TFL), valide dans le cadre du concours, à partir du dossier d'inscription au concours de bourse ;
- Des formulaires de recommandation, complétés par des personnes différentes⁶ (maximum 2) ;
- Votre CV;
- Une copie des bourses et/ou prix reçus (maximum 2);
- Une déclaration concernant les capacités financières requises.

ATTENTION

Tout dossier incomplet, illisible ou non conforme sera rejeté. Tout dossier comportant des déclarations mensongères ou des documents frauduleux sera automatiquement rejeté et le candidat sera éliminé du concours actuel et des futurs concours.

Critères d'évaluation

Les dossiers des candidatures sont analysés par l'établissement d'enseignement choisi par l'élève international. Selon la volonté des établissements d'enseignement participants, un outil de sélection aléatoire pourra être utilisé par Éducation internationale, afin de transmettre un nombre maximal de candidatures. Par la suite, les dossiers retenus en présélection par l'établissement d'enseignement sont envoyés au comité de sélection externe, qui évalue de nouveau les dossiers et les classent au mérite.

Des notes sont attribuées selon les critères suivants :

- Motivations et intérêts : 30 %
- Parcours académique : 30 %
- Prix et distinctions : 5 %
- Recommandations : 15%
- Qualité globale de la demande : 20 %

⁵ À noter que vous devez fusionner les documents de chaque programme scolaire en un seul fichier pour le téléversement.

Par exemple, votre diplôme et relevé de notes du Bac doivent être fusionnés en un seul fichier. Le CFP vérifiera votre admissibilité à la formation choisie.

⁶ Les membres de la famille et les amis ne peuvent pas agir en tant que répondants pour les formulaires de recommandation.

Les récipiendaires sont ensuite déterminés en fonction du budget en bourses d'excellence que le ministère de l'Éducation octroi (2 220 000\$ pour le concours 2024-2025).

Étapes suivantes

Consultez le calendrier du concours 2024-2025 sur le site web de Québec métiers d'avenir : [Bourses d'excellence et exemption des droits de scolarité](#)

Une première annonce des candidats présélectionnés sera faite en octobre 2024. Les candidatures retenues et non retenues à la présélection seront avisées par courriel par Éducation internationale.

L'annonce officielle des récipiendaires sera faite au plus tard en janvier 2025. Les candidatures retenues et non retenues seront avisées par courriel par Éducation internationale.

Les récipiendaires seront ensuite accompagnés dans leurs démarches par Éducation internationale, via le service Québec métiers d'avenir, et par la personne responsable de l'accueil au centre de formation professionnelle, dans le but de planifier leur arrivée au Québec à partir d'août 2025.

POUR TOUTE QUESTION SUPPLÉMENTAIRE

Consultez la foire aux questions générale
et la foire aux questions spécifique au concours de bourses d'excellence

- [Foire aux questions - Québec Métiers d'avenir \(quebecmetiersdavenir.com\)](#)
- **FAQ du concours de bourses :** [Bourse d'excellence | Québec métiers d'avenir](#)

ANNEXE 1

Formations priorisées

Code - français	Nom programme français	Code - anglais	Nom programme anglais	Durée (heures)
Secteur de la santé				
5358	Assistance à la personne en établissement et à domicile	5858	Institutional and Home Care assistance	870h
5394	Assistance technique en pharmacie	-	-	1 590h
5380	Retraitement des dispositifs médicaux	5880	Reprocessing of Medical Devices	1 080h
5325	Santé, assistance et soins infirmiers	5825	Health, Assistance and Nursing	1 800h
Secteur de la construction				
5303	Briquetage-Maçonnerie	5803	Masonry : Bricklaying	900h
5378	Calorifugeage	-	-	900h
5319	Charpenterie – menuiserie	5819	Carpentry	1 350h
5295	Électricité	5795	Electricity	1 800h
5360	Ferblanterie	5860	Tinsmithing	1 605h
5296	Installation et entretien de systèmes de sécurité	-	-	1 485h
5334	Installation de revêtement souples	-	-	900h
5282	Installation et fabrication de produits verriers	-	-	1 350h
5337	Mécanique d'ascenseur	5837	Elevator Mechanics	1 800h
5331	Mécanique d'engins de chantier	5831	Construction Equipment Mechanics	900h
5312	Mécanique de protection contre les incendies	-	-	900h
5375	Montage de lignes électriques et de télécommunication	-	-	1 140h
5364	Montage structural et architectural	5864	Structural and Architectural Assembly	1 230h
5336	Peinture en bâtiment	5836	Commercial and Residential Painting	900h
5333	Plomberie et chauffage	5833	Plumbing and Heating	1 680h
5343	Préparation et finition de béton	5843	Preparing and Finishing Concrete	900h

5386	Réfrigération	5815	Refrigeration	1 800h
5382	Soudage-assemblage	5695	Welding and Fitting	1 800h
Filière industrielle/Batterie				
5274	Conduite de machines de traitement du minéral	5774	Machine Operations, Mineral and Metal Processing	900h
5281	Électromécanique systèmes automatisés	5781	Automated Systems Electromechanics	1 800h
5368	Extraction de minéral	5868	Ore Extraction	930h
5381	Transformation des métaux en fusion	-	-	1 170h
5260	Mécanique industrielle de construction et d'entretien	5760	Industrial Construction and Maintenance Mechanics	1 800h
5359	Mécanique de machines fixes	5859	Stationary Engine Mechanics	1 800h
5244	Tôlerie de précision	5744	Precision Sheet Metal Work	1 275h
5371	Usinage	5871	Machining	1 800h
Secteur de l'aérospatiale				
5363	Fabrication de pièces industrielles et aérospatiales en composite	-	-	1 005h
5197	Montage de structures en aérospatiale	5697	Aircraft Structural Assembly	975h
5307	Montage mécanique en aérospatiale	5801	Aircraft Mechanical Assembly	1 185h
Autres secteurs				
5328	Conduite de procédés de traitement de l'eau	-	-	1 800h
5298	Mécanique automobile	5798	Automobile Mechanics	1 800h
5330	Mécanique de véhicule lourds routier	5830	Heavy Vehicles Mechanics	1 800h

ANNEXE 2

Régions administratives priorisées

Code de la région	Nom de la région	Code de la région	Nom de la région
01	Bas-Saint-Laurent	09	Côte-Nord
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	10	Nord-du-Québec
04	Mauricie	11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
05	Estrie	12	Chaudière-Appalaches
08	Abitibi-Témiscamingue	17	Centre-du-Québec